

Par courriel : ministre@mam.gouv.qc.ca

Le 27 mai 2024

Madame Andrée Laforest
Ministres des Affaires municipales
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

**Objet : Soutien aux demandes des regroupements des propriétaires et
des locataires (zone tampon)**

Madame la Ministre,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour le temps que vous m'avez accordé lors de notre rencontre privée aux Assises de l'UMQ. Cela a été très apprécié. Tel que discuté lors de notre entretien, je veux dans un premier temps souligner l'engagement du Bureau de coordination des actions gouvernementales pour Rouyn-Noranda dans la démarche de consultation entreprise dans le cadre des programmes d'aide financière qui seront offerts aux citoyens de la zone tampon qui seront relocalisés.

Depuis les débuts du processus, nous constatons l'implication de Mme Marcoux et de son équipe qui s'est montrée ouverte aux suggestions. Nous sentons une réelle volonté de faire entendre les demandes des locataires et propriétaires à Québec. Par ailleurs, tous s'attendent à ce que ces demandes soient non seulement entendues, mais également reçues, et qu'elles se traduisent au sein du programme de compensations à venir. Nous sommes conscients que cet exercice nécessite du temps et des ressources, mais restons absolument convaincus qu'il est nécessaire à un programme de compensation équitable et, ultimement, à l'acceptabilité sociale même de la création d'une zone tampon. Bien que l'exercice de consultation se montre jusqu'ici bénéfique pour l'ensemble de la communauté, il n'est pas acquis que les citoyens se relocaliseront volontairement si le programme de compensation n'est pas à la hauteur de leurs attentes.

C'est donc en regard de ces enjeux que les citoyens concernés par la relocalisation, tout comme les élus de la Ville de Rouyn-Noranda, sont inquiets d'une fin précipitée des consultations. De notre point de vue, il va de soi que les principaux concernés doivent avoir la possibilité d'évaluer les différentes avenues que pourrait prendre ce programme déterminant pour leur avenir. Afin d'offrir à tous le temps nécessaire qu'exige ce travail d'une importance capitale, nous vous demandons de reporter à l'automne 2024 la présentation d'un programme de compensation au Conseil du trésor.

De plus, le calendrier des tables convenu au début de la période de consultation était très serré, et ce, au rythme soutenu d'une rencontre par semaine sur cinq semaines, en plus d'une rencontre de démarrage et d'une rencontre finale précédent le dépôt du programme. Ceci excluant la rencontre publique du ministère en mars et les nombreuses rencontres entre les propriétaires et locataires eux-mêmes.

...2

Je souhaite rappeler que ces citoyens bénévoles impactés par la relocalisation font des sacrifices personnels et familiaux nécessaires à cette implication. Nous vous demandons, dans le but de conserver le lien de confiance et de poursuivre la démarche de consultation, de considérer attentivement les demandes suivantes. Sachez que pas moins de 62 propriétaires (propriétaires de 51 bâtiments sur les 64 touchés) du quadrilatère à relocaliser se sont rencontrés le 22 avril dernier et que ces demandes furent adoptées à l'unanimité :

- D'abord, celle de reporter le dépôt du programme de compensations pour laisser le temps aux tables de réviser l'ensemble des propositions.
- Ensuite, les propriétaires demandent à faire appel à des services professionnels indépendants afin d'être appuyés par une expertise externe; les locataires également, mais dans une moindre mesure. Dans tous les cas, les regroupements auront besoin d'un financement provenant du ministère.

La Ville appuie les citoyens dans cette démarche et nous vous demandons de trouver une voie de passage afin d'octroyer rapidement le financement nécessaire à cet accompagnement.

Rappelons que la relocalisation touche pas moins de 200 foyers. Cette portion majeure de notre quartier historique constitué des premières maisons de Noranda est appelée à disparaître. L'ensemble de notre communauté s'en trouve secouée. L'incertitude et l'inquiétude persistent au sein des citoyens à relocaliser; certains hésitent à quitter leur maison, leur milieu de vie également. Le programme d'aide financière est la pièce maîtresse du processus de relocalisation et sera déterminant pour plusieurs. Nous vous demandons de prendre le temps et les mesures nécessaires, tel que demandé, pour offrir un programme qui répondra aux besoins exprimés par la communauté.

D'autre part, et tel que discuté le 24 mai dernier, nous souhaitons vous inviter à venir à la rencontre du regroupement des propriétaires et du comité des locataires pour prendre vous-même la pleine mesure de la situation à Rouyn-Noranda. Cette visite pourrait être une occasion pour votre gouvernement de faire une sortie médiatique conjointe avec ces regroupements pour démontrer le travail collaboratif porteur qui peut se faire dans ce contexte.

En espérant que les besoins exprimés seront entendus et pris en considération.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Diane Dallaire
Mairesse

819 797-7113

diane.dallaire@rouyn-noranda.ca

DD/dl

c. c. M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda–Témiscamingue